



PROJET DE TCSP POMPADOUR – SUCY : contribution de l'AUT à l'enquête publique

Le projet de transport en commun en site propre Pompadour - Sucy-en-brie a été soumis à enquête publique du 21 mars au 22 avril 2005. La ligne projetée - desservie par des bus articulés mais prévue pour être adaptée ultérieurement au mode tramway - sera en correspondance avec le RER D à la future gare de Pompadour, avec le RER A à Sucy et avec la ligne de métro M8 lorsque celle-ci sera prolongée à la nouvelle station Créteil - Parc des Sports, également vers 2008-2009. On trouvera ci-dessous un large extrait de la contribution adressée au commissaire-enquêteur par la délégation du Val-de-Marne de l'AUT.

Ce projet est essentiel pour améliorer les déplacements banlieue-banlieue dans un secteur en plein développement, avec aussi bien divers pôles d'emplois existants ou en cours d'aménagement que de nombreuses constructions de logements. Nous faisons cependant les observations suivantes :

1) - Il s'agit d'une 1^{ère} phase, puisque dans le SDRIF de 1994 cette « antenne » du réseau Orbitale partait de Villejuif. Dans le cadre des réflexions en cours de Seine Amont sur 1 ou 2 nouveaux franchissements de Seine, il convient naturellement d'y intégrer un passage pour le site propre.

2)- Soit, pour l'allongement du trajet dans le secteur Pompadour pour desservir des ZA en devenir, mais attention à ce qu'il n'y ait pas trop de décalage dans la création de ces équipements. En effet, les usagers sont de plus en plus rétifs aux trajets un peu tortueux et donc plus longs s'ils n'en comprennent pas la nécessité (cf le tramway au sud de Villejuif, le tracé du TVM à l'ouest...). La tendance des Elus à vouloir passer partout est parfois contraire à l'intérêt généralisé des usagers qui souhaitent se déplacer rapidement (utilisateurs longue distance).

3)- Les restructurations des lignes de bus RATP et STRAV restent à étudier. Une bonne coordination et intégration est nécessaire. A ce sujet nous appuyons la demande de la STRAV de pouvoir éventuellement utiliser le site propre. D'une manière générale, les points de correspondance doivent être conçus avec soin pour limiter les inconvénients aux usagers (longueur de trajet minimisée, abris de qualité éclairés, bancs, cheminements, traversées protégées...), le plus près possible des carrefours, la circulation générale devant s'adapter et non le contraire, et ceci d'autant plus que le tracé est désormais la plupart du temps latéral ce qui est en théorie moins favorable.

4)- La continuité des circulations douces financées sur d'autres crédits n'apparaît pas clairement.

5)- Le parc-relais de Sucy est une opération connexe qui doit trouver sa propre rentabilité.

6)- Après la dérive de délai déjà enregistrée, il convient de veiller à respecter au plus près le nouveau planning. Il serait très souhaitable que la mise en service du TCSP coïncide le plus possible avec celle du prolongement de la ligne 8 (2008-2009). De même, le complexe de Pompadour prévu pour décembre 2009, ne doit plus prendre de retard.